

4 août 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 4 août 2025 à 19h30, à laquelle sont présents : M. Steve Roy, M. Michel Blondin, Mme Cathy Bishop, Mme Sylvie Turcotte, Mme Sonia Roberge; formant quorum sous la présidence du maire Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et ouvre la séance.

M. Serge Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Michel Blondin d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 14 juillet 2025
4. Adoption des comptes à payer
5. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
6. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
7. Période de questions sur les comptes
8. Rapport des élus
9. Résolution refus soumission achat tracteur et confirmation nouvel appel d'offres
10. Résolution nouveau membre CCU
11. Résolution dérogation mineure DM25-05 : réduction de marge de recul avant
12. Résolution appel d'offres pour le déneigement des chemins privés
13. Résolution achat panier maternelle et secondaire 5
14. Résolution analyse eau alpha
15. Varia
 - a. Démission Mélina Dupras Rossier
 - b. Résolution voirie locale 2024
16. Correspondances diverses
 - a. Table de concertation des aînés

17. Période de questions
18. Clôture et levée de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2025 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2025 est proposée par Mme Sonia Roberge. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Le montant du compte en banque s'élève au 31 juillet 2025 à 110 277.07\$.

L'adoption des comptes est proposée par M. Steve Roy. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb/Subv	Montant
1	Alain René, 809,13\$	donnés rapport eau		80,48 \$
		surveillance	remb ciotyens	648,17 \$
		installation électrique estivale	remb citoyens	80,48 \$
2	EXP	rapport diverses rues		505,89 \$
3	Auger Sécurité, 1257,22\$	entretien préventif et correctifs 75 1er rang centre		209,25 \$
		entretien préventif et correctifs 25 rue de l'Église		505,86 \$
		entretien préventif et correctifs 13 rue Principale		542,11 \$
4	Signel	panneau	FRR volet 4	2 391,48 \$
5	Buropro, 767,49\$	livres	Biblio ados	145,53 \$
		papeterie		105,95 \$
		enveloppe		516,01 \$
		impression rapport Terre Fertile	MAPAQ	377,81 \$
7	Brico Béton Vibré, 1505,58\$	réparation divers chemins		947,96 \$
		réparation divers 2e rang		557,62 \$
8	Hydro-Québec, 1619,59\$	lumières de rues		151,49 \$
		centre communautaire		563,77 \$

		usine		498,24 \$
		entrepôt		55,46 \$
		garage		209,41 \$
		Parc		141,22 \$
9	Excavation Marquis Tardif, 1616,67\$	nettoyage de fossé		1 047,54 \$
		niveleuse		569,13 \$
10	Vivaco	chlore		81,57 \$
11	Canton de Ham-Nord	redevance carrière		906,19 \$
12	MRC Arthabaska, 5179,67\$	surcharge carburant juin		42,92 \$
		surcharge carburant		1 772,69 \$
		collecte		3 324,38 \$
		Écocentre		8,75 \$
		vidange boue	remb citoyen	30,93 \$
13	Télébec	téléphone usine		114,93 \$
14	Poste Canda	journal		36,02 \$
15	Eurofins	analyse radioactivité	TECQ	2 019,88 \$
16	Poste Canada	fête de la rentrée		39,93 \$
			Total:	19 229,05 \$

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La liste des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est déposée.

L'adoption des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est proposée par Mme Sylvie Turcotte. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb / Subv	Montant
1	Mario ST-Cyr	allocation et cellulaire		498,33 \$
2	Serge Tremblay	frais de déplacement et repas, visite du tracteur		180,00 \$
3	MRC Arthabaska	4e versement		15 639,00 \$
4	Gilles Leblanc	2e versement entretien pelouse		350,00 \$
5	Dollorama, 26,44\$	produit nettoyant et attrape-mouche		23,57 \$
		produit nettoyant		2,87 \$
6	Jacques Ramsay	ajustement taux CCU		20,00 \$

8	CFER Maurice	sac trousse anxiété	Criminalité	278,24 \$
9	Home Dépôt	peinture	Remb jeunes	117,03 \$
10	Techni-Consultant	accompagnement divers travaux	TECQ	931,30 \$
11	Coop Notre-Dame-de-Ham	essence et produits nettoyeurs		180,00 \$
12	Karine Villeneuve	ménage		391,00 \$
13	Postes Canada	timbres		142,57 \$
14	Jacques Ramsay	Ccu juillet		20,00 \$
15	Camille O'Byrne			20,00 \$
16	Michel Roy			20,00 \$
17	Sophie Séguin			20,00 \$
	Employés et élus			12 849,99 \$
			Total:	31 683,90 \$

DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE

Mme Geneviève Boutin dépose les rapports et la preuve de paiement des déductions à la source datée du 31 juillet 2025 et payée le 1^{er} août 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

M. Réjean Dupras demande un nouveau suivi sur le financement et les dépenses du service internet municipal.

RAPPORT DES ÉLUS

Mme Cathy Bishop parle de l'épluchette à venir de la FADOQ qui aura lieu le 13 août 2025.

M. Serge Tremblay mentionne que la CRECQ fera un relevé des salamandres pourpres le long du ruisseau Morasse et que les propriétaires seront contactés.

2025-08-04-03 RÉOLUTION REFUS SOUMISSION ACHAT DE TRACTEUR ET CONFIRMATION NOUVEL APPEL D'OFFRES

Il est proposé par M. Steve Roy de refuser la soumission du tracteur suite à la visite effectuée et relancer un nouvel appel d'offres pour l'acquisition d'un tracteur par crédit-bail. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-08-04-04 NOMINATION MEMBRE CCU

CONSIDÉRANT QUE le règlement 88-02 constituant un comité consultatif d'urbanisme indique que la durée du mandat des membres est de 2 ans;
CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Cournoyer a manifesté de l'intérêt afin d'intégrer le comité;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des mandats sont à échéance et il est le moment de les renouveler;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite permettre à de nouveau citoyen de s'impliquer auprès de la municipalité;

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité de nommer monsieur Yves Cournoyer ainsi que de renouveler les mandats de monsieur Michel Roy, Jacques Ramsay et madame Camille O'Byrne pour une durée de 2 ans.

Il est aussi résolu de remercier madame Sophie Séguin-Lamarche pour son travail sur le comité lors des 2 dernières années.

2025-08-04-05 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM25-05 DE MONSIEUR ÉTIENNE CROTEAU (126, 1^{ER} RANG SUD-OUEST) AFIN DE PERMETTRE LA RECONSTRUCTION DE LA MAISON SUR LES MÊMES FONDATIONS EN CAS DE SINISTRE SANS RESPECTER LA MARGE MINIMALE AVANT DE 15M.

Cette demande concerne le lot # 6 206 587 du cadastre du Québec et est située dans la zone A1 du plan de zonage du règlement de zonage #327.

La nature de la demande consiste à permettre, par voie de résolution, la réduction de la marge de recul avant à 6.99m plutôt que 15m.

Le présent projet est étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, car il déroge au règlement de zonage.

- a) CONSIDÉRANT QUE la résidence est existante est plus que centenaire;
- b) CONSIDÉRANT QUE la résidence ne cause aucun problème de visibilité ou de déneigement;
- c) CONSIDÉRANT QUE le projet de reconstruction se fait seulement en cas de sinistre;

- d) CONSIDÉRANT QUE le demandeur devra se conformer au niveau du stationnement;
- e) CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins;
- f) CONSIDÉRANT QUE le comité ne dispose pas d'assez d'informations pour statuer sur le projet agricole (marge avant) et elle invite le demandeur à fournir un plan/projet plus détaillé;
- g) CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande d'accepter la demande;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité que le conseil municipal autorise la demande de dérogation mineure afin de permettre la reconstruction de la maison sur les mêmes fondations en cas de sinistre à une distance de 6.8m de la ligne de lot avant, contrairement à la norme de 15m. Advenant une reconstruction sur une nouvelle fondation, la norme de 15m devra être respectée.

2025-08-04-06 RÉSOLUTION MANDAT D'APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a obtenu par l'accord de 50%+1 des résidents des chemins Bouchard, Leblanc et Nault; Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham accepte le mandat d'effectuer un appel d'offres auprès des entrepreneurs, le déneigement des chemins privés mentionnés et d'y inclure tout autre chemin qui en ferait la demande avant l'envoi de l'appel d'offres.

2025-08-04-07 RÉSOLUTION ACHAT PANIER MATERNELLE ET SECONDAIRE 5

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de paniers cadeau pour les maternelles 5 ans et les finissants du secondaire 5 au montant de 100\$.

2025-08-05-08 RÉSOLUTION ANALYSE D'EAU ALPHA

Il est proposé par Mem Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer une deuxième analyse Alpha de notre eau brute suite aux recommandations de LNA et que ces analyses soient payées à même la TECQ 2024-2028.

VARIA

2025-08-04-09 RÉOLUTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 138 530\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024.

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité de Notre-Dame-De-Ham visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2025-08-04-10 RÉOLUTION TAUX DE RECHARGE DES BORNES ÉLECTRIQUES

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité des conseillers présents de réduire le coût de recharge à 2\$/h.

2025-08-04-11 RÉOLUTION DÉMISSION DE MME MÉLINA DUPRAS ROSSIER

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de Mme Mélina Dupras Rossier à titre d'adjointe à la direction.

CORRESPONDANCES DIVERSES

2025-08-04-12 RÉOLUTION SOUTIEN À LA TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES DE LA MRC D'ARTHABASKA

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer une contribution de 50\$ à la Table de concertation pour les personnes aînées de la MRC d'Arthabaska.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Chantal Côté se demande à quelle date passera Gaudreau pour les vidanges de fosse septique.

M. Réjean Dupras se demande si la Régie incendie des 3 Monts peut payer la formation intensive de pompier à un résident qui souhaite suivre le cours à Laval.

Mme Sophie Séguin Lamarche se demande si nous faisons l'analyse des PFAS (polluant éternel) dans notre eau.

M. Réjean Dupras mentionne que Gaudreau ne fait pas les analyses de polluants éternelles pour le compost.

Mme Sophie Séguin Lamarche questionne la décision du conseil municipal de ne pas avoir retenu sa candidature au CCU.

M. Réjean Dupras se demande si nous avons un règlement qui encadre l'implantation de résidence de courte durée.

Mme Sophie Séguin Lamarche se demande si la municipalité souhaite imposer les résidences touristiques d'une taxation supplémentaire.

Mme Camille O'Byrne se questionne si notre règlement sur les résidences touristiques à courte durée s'applique aux gens qui louent leur maison 2 semaines par année.

M. Nicolas Côté demande un suivi du projet d'acquisition du 15 rue Principale.

Clôture et levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Steve Roy de lever la séance au 4 août 2025 à 20h05. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay

Maire

Geneviève Boutin

Directrice générale
greffière-trésorière